

Parce que nous sommes bienveillants!

Mise à jour: 11 mai 2021

Afin de nous conformer à la dernière annonce du Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec concernant le retour des Cantons de l'Est dans le **Palier 4 – Alerte maximale (Zone Rouge)**, effectif depuis le 10 mai 2021, conséquemment, nous appliquerons les mesures de précaution selon les directives pour les résidences privées pour aînés du Québec. Notre objectif est de continuer à prévenir l'exposition à la COVID-19 pour le bien-être de nos aînés et de notre personnel, et nous apprécions votre engagement continu à assurer la sécurité de la communauté de Village Grace. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes.

1. Proches aidants

Le ministère a confirmé que les proches aidants qui fournissent une aide importante soient les seules personnes autorisées à rendre visite aux résidents. Le CIUSSS-CHUS a indiqué qu'**un seul proche aidant** par résident et par jour sera autorisé à l'intérieur de la résidence. Les proches aidants doivent être préenregistrés et ajoutés à la liste des proches aidants pour pouvoir rendre visite à leur proche.

Pendant que la région des Cantons-de-l'Est est catégorisée zone rouge, un résident ne peut recevoir qu'une seule visite d'un proche aidant par jour dans sa chambre. Les proches aidants ne peuvent pas circuler dans les cours des jardins intérieurs pendant que nous sommes dans la zone rouge. **Les proches aidants peuvent faire des visites 7 jours sur 7. Les visites doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance en contactant Sandra Klinck au sklinck@masscom.ca ou au 819-569-0546 poste 5050 pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant, puisque tous les proches aidants doivent continuer à compléter un questionnaire et être habillés entièrement en EPI.** Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 21h00 afin de respecter le couvre-feu de 21h30.

2. Visières

Lors de leur première visite, les proches aidants recevront une visière qu'ils devront porter lorsqu'ils rendront visite à un résident. Les proches aidants doivent désinfecter leur visière après chaque visite et sont tenus de l'apporter lors de leur prochaine visite. Comme nous disposons de ressources limitées, des frais de 5 \$ seront désormais appliqués pour les visières supplémentaires. Les proches aidants sont invités à apporter leur visière ou leurs lunettes de protection.

3. Station de visite intérieure

Située dans le centre de santé, notre station de visite intérieure est un espace séparé par un solide plexiglas qui est rénové pour assurer une bonne ventilation. Cet espace est entièrement désinfecté entre chaque visite, ce qui permet aux familles de se rencontrer « face à face » dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être réservées au moins 24 heures à l'avance pendant les heures normales de bureau, soit du lundi au vendredi, en contactant Sandra Klinck à sklinck@masscom.ca. Les visites auront lieu entre 9h et 15h du lundi au vendredi.

4. **Salles à manger**

Le ministère a annoncé que nos salles à manger peuvent rester ouvertes, à condition que nous respections le concept de « bulle », des petits groupes de résidents.

5. **Rappel: Visites virtuelles**

Bien que nous devons limiter les visites en personne, nous offrons toujours notre programme de visites virtuelles. Notre équipe des Activités et Loisirs peut faciliter les visites virtuelles entre vous et vos proches. Les visites virtuelles peuvent être organisées de 8h à 16h, du lundi au vendredi. Veuillez écrire à Danielle Robertson à gvrecreation@masscom.ca, en ajoutant votre nom, le nom du résident que vous souhaitez contacter et vos disponibilités. Nous vous encourageons à utiliser cet outil pour rester en contact avec vos proches pendant ces moments difficiles.

6. **Colis et articles**

Nous vous encourageons à limiter la quantité d'articles apportés à la réception. Les articles qui ne peuvent pas être désinfectés seront mis en quarantaine pendant 72 heures (livres, magazines, carton).

7. **Circulation des résidents**

Les résidents peuvent se promener dans le jardin ou sur le terrain de Village Grace avec des masques. Les sorties à l'extérieur du pavillon sont limitées aux rendez-vous médicaux essentiels. Toutes les activités animées par notre équipe des Activités et Loisirs se feront d'une chambre à l'autre, sur une base individuelle, ou en petits groupes de huit personnes avec le concept « bulle », ou dans les couloirs avec respect de la distanciation sociale.

8. **Vaccination**

Nous avons d'excellentes nouvelles ! Les résidents ont reçu leur deuxième dose du vaccin COVID-19 vendredi matin dernier, le 7 mai ! Comme pour la première dose, une équipe du CIUSSS a administré les vaccins avec l'aide de l'équipe infirmière de Village Grace. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Sandra Klinck à sklinck@masscom.ca. Au cours des dernières semaines, notre personnel a commencé à recevoir sa deuxième dose du vaccin.

Nous vous remercions de votre soutien continu pour assurer les soins et la sécurité de vos proches au cours de cette troisième vague.

De la part de l'équipe de direction,



Andrea Eastman
Directrice générale par intérim - Les Communautés de Retraités Massawippi